

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ

Le *Temps* publiait avant-hier une version des plus surprenantes sur un fait qui s'est passé jeudi, 22 août, à l'hôpital de la Charité.

Les faits relatés par cette note officielle étaient dénaturés avec un tel parti pris qu'il était impossible de ne pas reconnaître une communication de l'administration.

Des internes de cet hôpital auraient, suivant le récit de cette feuille ministérielle, agacé le chien d'un chauffeur, et, aux observations de ce dernier, auraient répondu par des grossièretés, et fait ensuite des démarches pour obtenir sa révocation.

On sait qu'en maintes circonstances déjà, l'administration de l'Assistance publique a fait preuve d'une partialité révoltante en faveur de ses employés administratifs contre tous ceux qui font partie du service médical.

Ceci en est une nouvelle preuve. Car voici exactement comment les faits se sont passés :

Le chauffeur dont il est question est un sieur Ansermier, ancien marin. Il a effectivement un chien ; cet animal, très méchant, a essayé plusieurs fois de mordre les employés de l'hôpital lorsqu'ils passent dans la cour.

Or, jeudi dernier, un des internes de service, agacé par les aboiements de cet animal, se permit de le chasser en l'appelant : « sale bête ! » Aussitôt apparut le chauffeur, qui insulta grossièrement l'interne.

Celui-ci l'ayant averti qu'il se plaindra au directeur, le sieur Ansermier le mit à défi de le faire renvoyer, ajoutant qu'e dépit de tous, la protection de l'administration saurait lui conserver sa place.

Ces faits ayant été connus des internes trois d'entre eux se rendirent chez le directeur de l'hôpital et lui demandèrent le renvoi du chauffeur.

Le directeur en référa à l'administration supérieure, qui fit immédiatement ouvrir une enquête par M. d'Echerac, inspecteur, enquête qui tourna naturellement à l'avantage du chauffeur contre les internes. Ceux-ci résolurent d'en référer au directeur de l'Assistance publique, à qui ils demandèrent une audience. M. Quentin leur répondit qu'il recevrait samedi prochain leurs délégués.

Cette réponse fut transmise aux réclamants par le directeur de la Charité.

Trouvant la date de samedi trop éloignée, ils désignèrent quatre des leurs, qui se rendirent, séance tenante, à l'Assistance publique pour exposer leurs griefs au directeur général. Celui-ci leur fit dire qu'il n'avait pas le temps de les recevoir, et qu'il maintenait, pour leur entrevue, la date de samedi.

Devant cette attitude, moins que convenable de M. Quentin, qui veut évidemment reculer la solution de cette affaire, pour arriver à l'étouffer, les internes à Paris ont rédigé la protestation suivante :

« Les internes, titulaires des hôpitaux soussignés, étant donnés les faits qui se sont produits à l'hôpital de la Charité, regrettent vivement qu'il soit permis aux employés de l'Assistance publique de traiter de « sales bêtes » les internes des hôpitaux.

» Ils protestent énergiquement contre le maintien, jusqu'à ce jour, de l'infirmier de la Charité et approuvent la conduite de leurs collègues de cet hôpital.

» Ont signé :

» Les internes actuellement présents à Paris ».